

Mantes la Jolie. Vendredi 26 janvier.

Dans le cadre de son mandat municipal, Marc Jammet avait invité les Mantaises et les Mantais à venir témoigner de leur situation en matière de logement et d'urbanisme.

Malgré le refus du prêt de l'Agora par le Maire, trente personnes sont venues témoigner.



D'emblée, Marc Jammet cite Pierre Bédier qui déclare avoir réussi en matière de construction de logement à Mantas.

« Or, dira-t-il, la réalité est tout autre ». 1000 destructions de logements sociaux et concentration de logements privatifs au détriment des mantais et de l'environnement. Résultat : « le prix des loyers et des terrains se renchérissent . Il y a 1200 demandes de logements sociaux sur la ville, nombreux sont ceux qui ne peuvent accéder aux nouvelles constructions ou sont forcés d'accepter des loyers élevés». Parmi les conséquences de cette situation, sera citée la prolifération des marchands de sommeil et leurs victimes logeant dans des conditions déplorables. Exemple la famille Injai que l'action collective a permis de reloger sur Mantas. Mais aussi ce propriétaire d'un immeuble rue Gambetta qui ne loge que des femmes seules avec enfants dans des conditions déplorables. A chaque fois les demandes de logement sont rejetées par la mairie et les propriétaires nullement inquiétés. Des participants témoignent sur des permis de construire illégaux, sur des procès en cours ou perdus par la mairie, sur des pratiques maffieuses d'agences immobilières couvertes par la majorité de droite. Tel cet immeuble vendu au tiers de sa valeur, les protagonistes profitant de la faiblesse d'une femme de 85 ans malade. Est citée une plainte contre la mairie (refusée par le commissariat) pour le vol d'un portail appartenant à la copropriété de l'impasse Marceau. Le but : transformer cette impasse en entrée de parking. « Tout se fait sans concertation, ils veulent changer la population de Mantas » dira Marc Jammet. Autres exemples : le quartier des écrivains et ses habitants

restant dans ses immeubles délabrés, insalubres, prévus à la casse. Ces locataires des « Aviateurs » refusant par un vote majoritaire l'augmentation de 80 Euros de charges de réhabilitation. Mais le bailleur et la mairie prennent en compte les non votants comme un avis positif pour faire passer ce relèvement de charges. Une femme dénoncera les pressions qu'elle subit après avoir écrit à Pierre Bédier pour des travaux de salubrité. « Le 15 mars, les expulsions reprennent » alertera une représentante locale du DAL. « Le plan de rénovation urbaine, c'est 260 millions pour Mantas, soit 260 000 Euros par logement détruit . Les sociétés HLM touchent 10 ans de loyer par logement détruit » dira Marc Jammet « de quoi faire pour rénover et construire au lieu de casser ». Il indique qu'une étude de la CAMY est commandée pour définir combien on va casser de logements aux « Médecins nord ». Seuls les élus communistes et partenaire ont voté contre. Idem sur le vote à Mantas concernant les destructions. Les participants sont partis bien décidés à ne pas s'en laisser compter pour résister et gagner la construction de logements sociaux à Mantas.

Joël Jégouzo

